

SOIRÉE À BOUSSE

Tartiflette et rock



Samedi 13 décembre, dès 20 h, au café Le Sans-souci, place de la République à Bousse, se déroulera une soirée, avec repas tartiflette, animée par l'ensemble Pop'Scriptum pour une ambiance digestive très rock'n'roll. Le menu est proposé à 15 €, hors boissons. Réservations au bar ou au 06 08 98 87 14 (un acompte de 10 € sera demandé).

Photo RL

SPORTS À GUÉNANGE

Des stages d'arts martiaux



Les cours ont lieu au dojo les mardis et mercredis soirs, et le vendredi matin. Photo RL

Le Judo-club de Guénange propose des cours de self-défense en plus du tai-chi-chuan et du judo. Ils sont encadrés par Yannick et Jérémie Ducheine. Les deux premiers stages ont connu un grand succès, avec soixante-dix participants venus de toute la région sur les deux sessions. « Lors du premier stage d'applications martiales du tai-chi-chuan en octobre, nous avons dû refuser des inscriptions car nous avions limité le nombre de pratiquants. Le stage de Wing Tsun, en novembre, a également fait le plein. Les participants ont découvert avec plaisir, Sifu Jan Pieper, venu d'Allemagne pour encadrer son premier stage en France. » Les stages sont ouverts à tous et ont pour but de faire découvrir les arts martiaux comme technique de défense et méthode de bien-être. C'est pourquoi la convivialité est au rendez-vous et la pratique se fait dans le respect de chacun, quel que soit son niveau. Les sessions ont regroupé des pratiquants de diverses disciplines et permis d'initier des personnes n'ayant jamais mis les pieds sur le tapis. « Notre programme, cette saison, prévoit l'intervention de plusieurs experts, avec en point d'orgue, Maître Jean-Paul Bindel, en avril. Fondateur de l'école française de Budo, reconnu au Japon comme "Hanshi", 9^e Dan. Et connu à travers l'Europe pour ses connaissances, sa modestie et son accessibilité. » Le prochain stage aura lieu le 13 décembre de 9 h 30 à 11 h 30 sur le thème de l'usage des "points vitaux" dans le self-défense. Renseignements : yannick@assonances.fr ou 06 28 25 88 24.

URGENCES

Samu 18

Tous secteurs : tél. 15.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : 2 impasse Jacqueline-Auriol (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances

(tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Metzervisse : Moselle Ambulances

(tél. 03 82 51 04 63).

EN BREF

Jogging des neurones

Distroff : un atelier mémoire gym neuronale ou jogging des neurones aura lieu mardi 2 décembre de 9 h 30 à 11 h 30, salle de l'ancienne école maternelle. Il est possible de rejoindre le groupe toute l'année.

Renseignements auprès de Jacques Fichet (tél. 03 82 56 81 31).

Joie de Vivre

Distroff : la prochaine réunion de l'association *Joie de Vivre*, agrémentée d'un goûter et de jeux, se tiendra mardi 2 décembre à 14 h au centre culturel. Les anniversaires de décembre seront souhaités en cette occasion.

ABONCOURT

Aurélie et Olivier



Samedi matin, Gérard Rivet, maire de la commune, a uni par les liens du mariage, Olivier Ducreuzet et Aurélie Petitjean, domiciliés à Aboncourt. Nos félicitations aux heureux parents, et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Photo RL

METZERESCHE

De nouveaux projets d'aménagement



Le projet d'accueil périscolaire va être établi sur le site de la maternelle, à gauche du bâtiment existant. Photo RL

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont accepté l'avenant n°1 à l'acte d'engagement concernant l'accueil périscolaire.

Cet acte d'engagement a été signé en juillet 2012 entre Metzeresche et Jean-Michel Froehlich, architecte, dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment situé rue de la Fontaine, pour un accueil périscolaire. Le coût de rénovation de la structure existante risquant d'entraîner un dépassement du budget prévisionnel, la commune a souhaité diminuer l'enveloppe financière de ce budget, tout en maintenant son programme de l'accueil périscolaire. De plus, elle dispose d'un terrain sur le site de l'école maternelle, susceptible de réaliser ce projet. Considérant cela, la com-

mune a demandé au groupement de maîtrise d'œuvre, retenu pour réaliser le périscolaire, d'établir le projet sur le site de l'école maternelle avec un budget prévisionnel ramené à 400 000 €. Cette demande se formalise par le présent avenant qui prend en compte la mission de base, les phases exécutées et les nouvelles phases de maîtrise d'œuvre à réaliser.

Diagnostic amiante. Dans le cadre d'une démolition ou d'une réhabilitation du bâtiment sis 6 rue de la Fontaine, il y a lieu de faire procéder à un diagnostic amiante dans toute la construction. Le conseil a accepté le devis de la société Ingénierie et Coordination de Lorraine de Saint-Julien-lès-Metz qui s'élève à 1 687,20 €.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du mardi 2 au vendredi 5 décembre. En cas d'urgence, contactez le maire ou un adjoint.

GUÉNANGE

Lorsque réduire les déchets rime avec solidarité

Dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets, la communauté de communes de l'Arc Mosellan a réalisé une collecte de jouets à l'Intermarché de Guénange, les 25 et 27 novembre.

Depuis son enfance, grâce à son père, Magali Mander a toujours été sensibilisée à la sauvegarde de la nature. C'est donc tout naturellement qu'elle est devenue technicienne environnementale au sein de la communauté de communes de l'Arc Mosellan. Ceci après avoir obtenu un diplôme universitaire en génie biologique, option génie de l'environnement.

La prévention des déchets est un domaine qui lui tient particulièrement à cœur, surtout lorsqu'elle se trouve confrontée à certaines situations. Comme par exemple, aux objets en très bon état qui sont jetés en déchetterie. Un geste qui entraîne un coût de gestion et de traitement et cause de la pollution.

La prévention des déchets consiste donc à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits. Cela permet également d'éviter les impacts environnementaux sur les étapes en amont du cycle de vie des produits : extraction

des ressources naturelles, production des biens et services, distribution, utilisation.

Magali Mander, accompagnée par la CLCV et les Jardins familiaux, a choisi de partager quelques astuces simples, que chacun peut réaliser chez lui et qui représentent un geste en faveur de l'environnement. Comme le compostage, par exemple. Cette méthode simple de conversion et de valorisation des matières organiques en une forme de terreau ravira les plantations et permettra des économies. De même, que privilégier l'eau du robinet à l'eau en bouteille, et cela pour de multiples raisons : économie de fabrication, transport, emballage... Et pour remédier à l'éventuel goût de chlore de l'eau, il suffit tout simplement de la placer une nuit dans un réfrigérateur.

Sachant qu'Emmaüs est un acteur du réemploi, c'est tout aussi naturellement que Magali, par le biais de l'Arc Mosellan, a

choisi de mener une action commune avec le mouvement fondé par l'abbé Pierre.

Des paroles aux actes

Moins jeter est une étape essentielle à la réduction des déchets. Alors quoi de mieux qu'une collecte de jouets pour mettre en pratique ce principe. Un petit geste pour l'homme, un grand geste pour l'écologie et la solidarité. À l'approche des fêtes de fin d'année, cette initiative permettra à de nombreux enfants défavorisés, de se voir offrir un cadeau pour Noël.

Christophe est compagnon Emmaüs depuis onze ans suite à une situation professionnelle difficile. Grâce à cet organisme, il a pu trouver un travail et un toit. Il est aujourd'hui responsable du rayon jouet et électroménager du magasin Emmaüs de Peltre. Et en plus d'un travail, il a trouvé une famille et a renoué un lien social : « Depuis que je travaille ici, je suis connu comme le loup blanc



Mission accomplie pour Magali Mander et Christophe. Photo RL

dans mon magasin. C'est aussi un lieu d'échange. J'aime tchatcher avec des papys ! »

Concernant la collecte de cette semaine, il est satisfait de la qualité et de la quantité de jouets récoltés. Récemment, il a même reçu véritablement une pépite : une console de jeux de septième

génération, neuve et encore emballée. De quoi tordre le cou à l'idée que les gens ne se débarrassent que de jouets en mauvais état ou cassés.

À noter aussi que Magali récupère la plupart des invendus des bourses aux jouets organisées par les communes de l'Arc Mosellan.

DISTROFF

Travaux et subventions au conseil

Réunis mercredi soir en séance ordinaire, les élus ont discuté travaux au lotissement La Croisée des Chemins, accordé des subventions exceptionnelles, voté la modification des statuts de la CCAM, fixé les nouveaux tarifs de location du centre culturel, pour conclure sur un problème de prolifération de chats.

Décisions modificatives. Des jeux d'écriture, de 10 888 € en investissement et de 42 000 € en fonctionnement ont été votés.

Lotissement communal. Un avenant de 27 542 €, concernant des travaux de busage de fossé et de mise en place de bordures autour d'un parking aux entrées du lotissement La Croisée des Chemins, le long de la rue du Château-d'Eau, a été décidé par quatorze voix pour, quatre voix contre (opposition) et une abs-

tention. André Glaude, de l'opposition, a fait remarquer que lors du dernier conseil, les travaux de Terra Paysages avaient été déclarés achevés alors qu'une nouvelle facture est présentée. Le maire a répondu que c'était pour répondre à une demande de mise en sécurité des fossés par le conseil général.

Modification statuts de la communauté de communes de l'Arc Mosellan. Les élus ont accepté, avec quatre voix contre (opposition), le transfert de la compétence "réseaux et services locaux de communications électroniques" à la communauté de communes de l'Arc Mosellan (CCAM), la modification des statuts qui en découle et l'adhésion de l'Arc Mosellan à un syndicat mixte. Ceci pour permettre le développement de la fibre opti-

que sur le département.

Subvention exceptionnelle (1). Le groupe scolaire Les Charmilles a obtenu une aide de 10 € pour chacun des quarante-six enfants qui partent en séjour à Paris en mars prochain. Cette aide, qui doit rester exceptionnelle, est assortie d'une demande de retour des écoliers pour présenter ce qu'ils auront vécu. Une abstention.

Subvention exceptionnelle (2). L'association Metzervisse Village Lorrain (MVL) recevra une subvention de 15 € par enfant pour la prise en charge du coût des livres offerts aux six lauréats du concours de lecture organisé dans le cadre de la Journée du livre jeunesse à l'école de Distroff. Une décision prise à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle (3). Le conseil de fabrication de la

paroisse s'est installé dans une salle du centre culturel à la demande de la commune. Une participation au frais de rafraîchissement des peintures de la salle de réunion de 183,60 €, pour le matériel acheté, a été décidée à l'unanimité.

Centre culturel. Inchangés depuis huit ans, les tarifs de location ont été revus pour se mettre au niveau de ce qui se fait dans le secteur. La mise à disposition gratuite des salles aux associations a été précisée. Une abstention.

Baux de chasse. Les élus ont entériné la fixation du montant des charges liées à l'adjudication ou à la convention de gré à gré des baux de chasse communaux.

Accord de libre-échange. Invités à se prononcer sur les accords de libre-échange actuellement en discussion entre l'Europe

et les États-Unis, les élus ont accepté une déclaration de principe pour placer la commune "hors TAFTA". Le maire a été autorisé à faire passer le message au président du conseil régional qui peut donner un avis sur ce projet de libre-échange.

Rue du Parc. Le chantier, interrompu en hiver, sera achevé avant l'été 2015. Afin d'améliorer la circulation des riverains, des travaux d'aménagement de propriété seront effectués.

Chats. Julia Russo a soulevé le problème de la prolifération de chats errants dans la cour du Vieux-Château « qui devient insupportable ». La mise en place de châtieres a été décidée. Les animaux capturés seront confiés à la SPA dans le cadre la convention annuelle signée par la commune.

NOTEZ-LE

Bois à façonner

Kédange-sur-Canner : les personnes de la commune désireuses de façonner du bois de chauffage sur pied, en forêt communale, sont priées de s'inscrire en mairie avant le vendredi 12 décembre, en indiquant le nombre approximatif de stères souhaité.

HOMBOURG-BUDANGE

Concours Noël de lumière

Dans le cadre du concours Noël de lumière, le syndicat à vocation touristique du pays des Trois frontières et la commune d'Hombourg-Budange, organisent un concours de décorations et d'illuminations dans les trois catégories suivantes : façades, jardins, façades et jardins.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 1^{er} décembre au plus tard. Un jury communal sera chargé d'apprécier la qualité des décorations réalisées. Ce n'est pas la quantité des illuminations qui sera prise en compte, mais l'harmonie et l'originalité.

KËNIGSMACKER

Au rendez-vous des seniors du club Amitié et partage

Ce mercredi 3 décembre, les membres du club Amitié et partage seniors se réuniront pour leur après-midi récréatif afin de fêter la Saint-Nicolas. Ce même jour, seront pris les inscriptions et le règlement pour le repas de Noël qui aura lieu le 17 décembre. Tarifs : 22 € pour les adhérents et 25 € pour les personnes extérieures.

Le 29 octobre dernier, s'est tenue l'assemblée générale de l'association. Le comité élu se compose de la façon suivante : Roland Lamey, président ; Gisèle Hinicker, vice-présidente ; Marie-Anne Lamey, secrétaire et trésorière ; Marie-Jeanne Kovacs, Gisèle Auburtin, Gisèle Rosenfelder, Charles Kovacs et Noël Mauvais, assesseurs.

MALLING

Café-klatsch reporté

En raison de travaux engagés par la commune de Malling-Petite-Hettange afin de rénover la salle socio-culturelle, travaux qui ont pris un peu de retard, le café-klatsch de l'Association des seniors de Malling-Petite-Hettange et environs, prévu initialement le jeudi 4 décembre prochain, est reporté exceptionnellement au jeudi 11 décembre.

Rendez-vous est donné aux membres, comme d'habitude, à 14 h, avec mini-concours de belote et paiement de la participation au repas de Noël du jeudi 18 décembre (3^e jeudi du mois tel que le prévoient les statuts de l'association).

Le comité et la commune remercient par avance les membres de l'association pour leur compréhension.

METZERVISSE

Survол à basse altitude

Pour contrôler l'état du réseau électrique, ERDF va procéder à la réalisation de vols d'hélicoptère à basse altitude aux alentours de la commune jusqu'au 19 décembre.

Le président Émile Jungnickel a présenté chaque espèce au jeune public. Photo RL

KÉDANGE-SUR-CANNER

Les élèves en sortie nature

Toute une matinée à la découverte de la nature et de ses superbes couleurs d'automne... Lors d'une sortie pédagogique, les CE1 de Christelle Velin, les CE2/CM1 de Sylvie Launay et les maternelles de Véronique Ritz, ont fait le déplacement, à pied, jusqu'au parcours de santé qui encercle le superbe étang de Kédange. Ils ont, à cette occasion, effectué des activités sportives, recensé les essences des arbres, effectué un stage de photos sur les couleurs des arbres. Et sur ce même site, ils ont pu assister à l'alevinage effectué par le club de pêche local (plus de 120 membres).

Le président Émile Jungnickel, le vice-président Rudy Hoffmann et les assesseurs Michel Blanchet et Gaby Canut, leur ont fait découvrir les sandres (10 kg), les gardons (380 kg), les tanques (100 kg) et les carpes (50 kg) avant de les mettre à l'eau sous les "olé" des enfants émerveillés. « Les plus grands, qui connaissent l'alevinage, seront là en juin pour une journée pêche... », a ainsi ajouté la directrice Sylvie Launay, satisfaite d'une matinée fort riche, « avec le soleil en prime... »

